

Lundi 7 janvier 2013

---

## **La CPU critique l'opacité des procédures de nomination des chefs d'établissements d'enseignement supérieur**

---

**La vacance du poste de directeur de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP) illustre l'opacité des procédures de nomination des chefs d'établissements d'enseignement supérieur.**

Il est absolument anormal que :

- bien que l'ensemble de la procédure mise en place et publiée par les ministres ait été scrupuleusement respectée et
- que l'un des candidats retenus par le jury de sélection était le directeur sortant, dûment incité à se représenter,

le recrutement du directeur de l'EHESP ait été interrompu par le "fait du prince".

La CPU estime qu'il est temps qu'une procédure écrite, transparente, démocratique, équitable et respectueuse des personnes pour la nomination des chefs d'établissements d'enseignement supérieur soit mise en place, par exemple à l'occasion de la loi sur l'enseignement supérieur qui devrait être prochainement proposée au Parlement.

Contact presse : Pôle Communication – 01 44 32 92 45